

Congrès régional SNETAP-FSU

Région Grand-Est

2 mars 2023

9h30 – 10h00 : accueil des participants

Monia est nommée Présidente : unanimité

Approbation ordre du jour : unanimité

Tour de table

Election des retraités

Parole à Serge Pagnier. Toujours actif, même à travers son ancienne section.

Chantal Berger se propose aussi d'être candidate mais elle n'est pas là aujourd'hui et ne sera présente qu'une journée et la dernière au congrès de Dax.

Marie-France Pauli propose aussi sa candidature.

Serge remarque qu'elle n'est pas présente au congrès régional. Isabelle confirme que les personnes doivent être présentes au congrès. Serge propose qu'elle vienne en auditrice libre donc pas de vote.

Pierre-Olivier propose que l'on prenne en charge les frais de Chantal qui ne serait pas pris en charge par la LGR.

25 votants :

- Prise en charge des frais de repas de Chantal Berger sous réserve de l'acceptation du national sinon le régional prendrait en charge. 22 pour, 3 abstentions
- Election de Serge Pagnier : 24 pour, 1 abstention
- Election de Marie-France Pauli : 24 pour, 1 abstention

Rapport d'activités

Christelle demande s'il y a des interrogations sur le rapport d'activité. Année marquée par les élections professionnelles et beaucoup d'actions retraites et bac pro.

Serge pose la question par rapport au PLOA. Christelle et Isabelle précisent que les avis et interrogations doivent être remontés par les secrétaires de section.

Serge prend la parole : véritable investissement de l'équipe de la section régionale mais il est dommage que la communication vis-à-vis des syndiqués ne soit pas toujours à la hauteur vu la qualité du travail.

Vote : 25 pour (unanimité)

Rapport financier

Alain Donnay présente :

L'année syndicale a bien repris. Bilan positif du Compte de Résultat 2022-2023.

33 442,25 € en banque au 1^{er} sept 2022.

11 retraités à ce jour.

Bon travail des trésoriers de section.

Question de Pierre-Olivier. Combien de sections dans GE. Il se rend compte de l'importance de la convivialité. Sans compte comment faire ? On renvoi les factures à Alain qui rembourse.

Serge. Il faudrait faire une différence entre la section régionale et les sections locales. Parce que ce qui se passe en local montre la vie syndicale.

Qu'en est-il des caisses pour le soutien aux grèves ? Localement les trésoriers font remonter à Alain l'aide de solidarité qui voit avec le national

Isabelle : faire le point dans les sections des besoins en formation syndicale.

Alain précise que Marylise Fournier fait déjà le point.

10h45 : Arrivée de Fabrice Cardon

Pierre-Olivier demande si tous les corps, comme l'ESC, pourraient se rencontrer par corps.

Agnès précise les différents stages qui ont été proposés (Budget, formation CHS, etc.). Agnès rebondi sur la lisibilité en ce qui concerne les moments de convivialité. Elle précise qu'elle n'a pas eu beaucoup plus de syndiqués suite à ces moments.

Elisabeth s'étonne, pour donner suite à une réunion à Bar, de voir le trésor de guerre du SNETAP. + de 30 000 € pour le régional, plusieurs millions pour le national. Elle propose des formations sur la souffrance au travail, le harcèlement, la sophrologie. La caisse de solidarité de grève, elle trouve que c'est une idée intéressante mais on a plus d'un million en réserve, donc elle s'étonne.

Monia : au niveau Alsace, quand on a mis tout en commun, on est venu avec un trésor de guerre.

Alain : avec la crise sanitaire, les entrées d'argent n'ont pas été compensées par les dépenses, plus de déplacements, d'hébergement, ...

Fabrice Cardon se présente. SG adjoint chargé de la vie syndicale. Concernant la formation, il existe un secteur « formation nationale » qui est la disposition des sections régionales ou locales pour accompagner les stages. Cela étant, il revient aux régions de définir les modalités. Au niveau de la caisse de solidarité, ce n'est pas une décision du seul SNETAP mais d'une décision de l'Elan commun. Chaque section (locale ou régionale) est responsable de sa caisse de solidarité. Des préconisations ont été reçues par le national tout en laissant une certaine autonomie.

Fabien répond à Elisabeth en disant qu'il a eu des dons mais aucune demande sur Rethel. Autre point : ce qu'il manquerait c'est avoir un stage portant sur la culture syndicale, le syndicaliste n'est pas venu par hasard.

Vote du rapport financier : 25 pour sur 25

Bilan des élections professionnelles

Isabelle Solet : L'ancien CTREA qui s'appelle maintenant CSAREA nous à donner 6 sièges contre 7 avant l'Elan. On s'interroge sur le SGEN qui a un siège mais qu'on n'entend jamais. Très mauvais taux de participation aux élections.

Au niveau CCPR A : 1 siège/3 au lieu de 3/5, CCPR B et C : 2 sièges/3 au lieu de 3/4.

Manque de lisibilité du SNETAP dans la liste ELAN, et puis les personnes qui ne veulent pas être marquées CGT.

Question de la méthode de vote, certains collègues voudraient le retour au vote « papier »

Agnès : la complexité des origines des votes a été rappelé par Isabelle. Difficulté technique pour voter. Une deuxième perception quant à la liste ELAN, 2 attitudes. On a l'habitude de travailler ensemble. Perte de l'identité du SNETAP.

Jean-Philippe : corrobore les propos d'Agnès et d'Isabelle. La CGT a trop tendance à ne croire que nous ne sommes qu'ELAN.

Elisabeth : la première chose qui ressort, qu'est-ce que ça m'apporte d'être syndicalisé ? Le SNETAP me semblait un syndicat très corporatiste. Les gens veulent être dans un syndicat qui défendent les gens. Je témoigne en tant que nouvel enseignant (4 ans).

Mostapha : la participation était plus facile sur 1 journée (2018). 2022, ça devenait presque du harcèlement. Problème du travail avec la FSU, est-ce que c'est la même chose.

Fabien : je suis favorable à une liste commune car l'unité me semble importante.

Pierre-Olivier : personne de mon établissement (Mirecourt) sur les listes donc j'étais moins motivé. Ce qui n'est pas important, ce sont les sigles.

Fabrice :

Éléments techniques : 23 mars, retour d'expérience.

Perte de 6 points entre 2018 et 2022. Dysfonctionnement majeur au niveau des ACB. L'administration a été incapable d'avoir des listes électorales correctes. C'était corrigé avec le vote à l'urne assez facilement. La seule chose que l'on peut avoir au niveau local, c'est la liste d'émargement. Globalement, pour les élans, au niveau national, le résultat des élections n'est pas mauvais, sans être extraordinaire. Pour les CCP, on gagne 4 % de sièges en plus. Pour les ACEN, on a 50 % d'électeurs en plus (200 ACEN qui ont voté en plus). FO et la CFDT font le même nombre qu'en 2018 pour les ACEN. Il y a très clairement, au niveau GE, une singularité. Peut-être due à des différences d'activités syndicales des anciennes régions. Il y a nécessité d'avoir une analyse syndicale. Il faudrait convaincre les collègues.

Jean-Philippe : la manque d'envie de travailler ensemble et la difficulté aussi. La CGT, localement en tout cas, où nous avons l'impression de faire tout le travail. Mais nous en reparlerons en vie syndicale tout à l'heure. La peur c'est l'amalgame que fait la CGT et une tendance que l'on ressent au niveau du SNETAP national de travailler ensemble.

Je reviens sur la position de Mous, qu'en est-il de ce « regroupement » avec la CGT.

Fabrice : Au dernier congrès national, mandat de porter le travail avec les syndicats de Elan pour les élections pros. La FSU a pour mandat (depuis 1992) d'unifier les OS (pour lesquelles on a des idées communes fortes). Le SG (Martinez) de la CGT a rappelé ce même mandat. Pour nous se pose aujourd'hui la question, par exemple, des CAEN. Aujourd'hui, il n'y aura pas de décision nationale tranchée. Ce sera vu au cas par cas.

REPAS

Mandats régionaux

Secteur politique scolaire et laïcité

1° : L'EAP, une puissance publique à conforter

Mandat : Constitution d'un dossier concernant l'enseignement privé, permettant un appui pour les comités de défense de l'EAP.

ARGUMENTAIRE :

Impossibilité de développer l'EAP en raison même de l'existence du privé. Constat que le privé tient un double discours, en fonction de l'interlocuteur, un discours à la fois pour la gauche et la droite, pour la Conf. paysane et la FNSEA.

Privé soutenu au moment du vote du budget. Argumenter contre le discours du privé à l'Assemblée.

Mixage des publics = Praticqué en MFR et promu en exemple par Grandjean pour l'imposer au public.

Accroître le combat contre le privé !

Pb Rénovation des Bac Pro et BTS :

- Contrôle Continu favorise non-respect des référentiels + largesses lors du contrôle à postériorité en cas de non-respect des référentiels et du niveau exigé

→ SNETAP exige réhabilitation des examens terminaux car garants de l'égalité des candidats, respect des exigences liées au diplôme...

→ Retrait habilitation en cas de manquements constatés lors des contrôles à postériorité.

→ Favoriser le public dans les outils de communication (bus du vivant)

→ Communication plus active pour dénoncer les dysfonctionnements du privé

2° : Prendre en compte les enjeux environnementaux dans nos pratiques syndicales et dans notre communauté de travail

Mandat : Mise en place d'un groupe de travail au SNETAP pour favoriser l'AGROECOLOGIE et dénoncer les impostures des politiques agricoles (utilisation des cultures pour d'autres débouchés qu'alimentaires = agricarburants et toutes les bioénergies).

ARGUMENTAIRE :

- Pb renouvellement agriculteurs suite départ à la retraite de la moitié des exploitants
- = regroupement / développement de la taille des exploitations
- = Pb d'autonomie / capacité de l'agri française à produire suffisamment
- Pb Course au rendement à l'encontre de la qualité
- Pb qualificatif bio et écologique pour la production d'énergies conventionnelles

→ SNETAP s'implique fortement pour changement de modèle pour l'agriculture française

= dénonciation du productivisme et leurre des agrocarburants (bioéthanol produit avec des betteraves au néonicotinoïdes dangereux pour la population)

= adaptat° / orientation marquée des référentiels

→ Demande groupe de réflexion et de travail pour favoriser l'agroécologie / redonner du sens au terme / concept

→ dénoncer l'imposture de l'agrobusiness

-10% des terres agri déjà détenues et exploitées par des sociétés et des fonds de pension, cela va augmenter fortement à l'avenir...

- Pb Eau insuffisante en quantité et pb potabilité (car présence de pesticides)

→ Mise en avant de la nécessité de former des citoyens avertis et conscients et non pas seulement des professionnels tenant d'une pensée unique.

Vote : 28 pour (unanimité)

Secteur corporatif

1° : La fonction publique : retrouver les métiers attractifs, valorisants et valorisés

Un accès plus facile à la titularisation pour combattre une précarité permanente et croissante :

- Par l'ouverture de concours dans tous les corps et métiers ayant des modalités favorisant l'expérience et l'ancienneté des agents : exemple pour les agents contractuels sur budget possibilité de titularisation sur site ou centre.
- Accompagnement systématique des personnels (contractuels et titulaires) dans leur phase de formation ou de reconversion avec des réseaux de formateurs ou de tuteurs.
- Accompagnement à la prise d'emploi de tout nouveau personnel, notamment sur la prévention des RPS et sur le bien-être au travail particulièrement pour les personnels de direction
- Concernant l'équité entre les personnels d'un même corps, constituer une évolution de carrière sans frein ni barrière identique et une revalorisation salariale selon l'ancienneté et au regard du niveau de l'inflation. Disparition de la rémunération au pseudo-mérite mais avec une répartition équitable et transparente des excédents. Urgence dans la rédaction et la mise en place de la partie 2 du protocole des ACB

Secteur pédago et vie scolaire

Nous réaffirmons notre attachement aux diplômes nationaux, les réformes ne doivent pas entraîner des diplômes « maison ». Pour les établissements concernés par l'expérimentation, la semestrialisation en BTSA doit rester le choix des seules équipes pédagogiques, elle ne peut concerner que ces classes, et les équipes doivent avoir la possibilité de revenir en arrière et d'abandonner ainsi ce fonctionnement. Il faut avoir un bilan de l'expérimentation.

La carte des formations doit imposer un équilibre territorial et la non concurrence entre les différentes voies de formation.

La prise en compte des difficultés sociales, d'apprentissage des élèves, apprenti-es, étudiants, stagiaires doit se concrétiser par des moyens adaptés comme à l'Education Nationale et à la hauteur des besoins tant au niveau médico-social (psychologues, conseiller d'orientation, médecins scolaires, assistant-es social-es, infirmier-ères) qu'au niveau pédagogique (enseignant-es spécialisé-es, AESH, formations pour les enseignant-es). La seule dénomination de référent notamment Handicap n'est pas suffisant pour les CFA.

Vie Scolaire :

La dotation des AE doit être fortement augmentée, les critères des dotations (effectifs, structures) doivent de plus tenir compte de l'accompagnement de publics de plus en plus fragiles et en difficulté. Les salaires de ces personnels doivent être fortement revalorisés pour tenir compte des responsabilités de ces fonctions.

Le financement de ces postes doit être exprimé en ETP et son utilisation doit être consacrée uniquement et strictement aux AE.

Vote : 28 pour (unanimité)

Secteur vie syndicale

1° : Faciliter la syndicalisation ... l'engagement ... le militantisme ... le renouvellement

Retour d'expérience :

« pour les grosses sections, on sent que de temps en temps que ça ronronne. Quand ça fait longtemps qu'on se connaît et qu'on milite ensemble, l'accueil d'une nouvelle personne n'est pas toujours bien formalisé. »

Autre expérience, dans une petite section, « Très rapidement, j'ai été encadrée et aidée. J'ai été considérée. Cette considération est importante et indispensable. » (une personne agente administrative)

Un point important, ce sont les agents, souvent précaires, des CFA-CFPPA. Ces personnels n'osent pas trop à se syndiquer au SNETAP. Il faudrait accentuer nos (SNETAP) efforts sur ces composantes.

Le SNETAP doit continuer à lutter contre les injustices en ce qui concerne les AE, les AESH, TOS... et surtout au niveau local que les personnels soient ou non syndiqués. Quand ils font grève, ça a un effet immédiat sur la vie de l'EPL.

La place de la convivialité : les temps conviviaux sont très importants mais il faut aussi que ça avance et qu'il y ait du contenu.

Motiver les personnes pour participer au congrès SNETAP par exemple.

Proposer des formations aussi sur des sujets comme la souffrance au travail, le burn out... et pas seulement sur les instances, le budget... Être utile aux gens, pour leur donner envie d'adhérer au syndicat.

Quand on vit des injustices, c'est important de lutter mais aussi de se soutenir, par de la convivialité, voir des propositions de temps de partage, de relaxation ? (C'est déjà arrivé que la direction en propose en situation de conflit grave. Cela a été évidemment très mal reçu. Et si le SNETAP en proposait, en complément d'actions de lutte ?)

Mandat : Pour faciliter de nouvelles adhésions, il faut soigner l'accueil et le faire formellement Nous réaffirmons que le SNETAP est un syndicat pour tous les métiers/corps et pas seulement les enseignants. Il faut casser cette image. Nous souhaitons continuer de soutenir concrètement les plus précaires (formateurs en CDD, AE, AESH, TOS...) dont le travail est particulièrement indispensable.

2° : L'élan commun, et maintenant ? Comment avancer dans le sens de l'unification syndicale, au-delà de l'unité intersyndicale électorale ? Comment construire ensemble le syndicalisme de demain ?

Le respect de l'indépendance syndicale est le point qui nous interroge plus particulièrement. Bien sûr, l'unité syndicale est importante pour être plus fort. Cependant, il est important de bien savoir qui fait quoi. Même si des points communs existent et sont évidents, la façon de travailler n'est pas forcément la même. Il ne faut pas qu'une organisation « domine » une autre ou attend que l'autre décide. Pour le moment, en Grand-Est, les règles n'étant pas suffisamment précises, l'impression est que la CGT profite du rayonnement du SNETAP. En résumé : il est important d'avoir des notions claires sur le rôle de chacun pour ne plus avoir ces impressions qui pourraient être négatives à l'unification syndicale.

D'un point de vue sociologique, il y a 2 tensions.

- 1) Le milieu des profs vs le milieu ouvrier. Par exemple, dans la rencontre et l'action en commun entre la CGT et la FSU, on peut sentir parfois comme une colère ou une « revanche » de la part d'ouvriers (qui peut-être n'aimaient pas l'école) envers les profs.
- 2) Le milieu agricole vs le milieu « gauchiste ». C'est-à-dire que certaines personnes peuvent faire le choix de se syndiquer SNETAP mais pas CGT, et ça de façon « culturelle ».

Mandat : Nous sommes d'accord pour aller vers l'unité mais nous sommes contre une fusion éventuelle. On est d'accord pour agir ensemble concrètement, mais nous ne voulons pas disparaître ni perdre notre identité dans une éventuelle fusion à terme. Il faut donc prendre le temps d'expliquer les choses, de se connaître, d'agir ensemble en intersyndicale.

Vote : 28 pour (unanimité)

Clôture du congrès

Fabrice Cardon nous remercie pour la qualité de nos échanges. Ne pas hésitez pas à faire appel au SNETAP-National.

Serge Pagnier propose une motion pour la grève du 7

FIN DU CONGRES